

## **29/11/2017: Réforme de la PAC : modernisation et simplification ne doivent pas être synonymes de renationalisation – Michel Dantin et Angélique Delahaye (LR, PPE, Fr)**

Ce soir, le Commissaire européen à l'agriculture, Phil Hogan, présentera la Communication de la Commission européenne sur le futur de l'alimentation et de l'agriculture. Ces orientations politiques devraient être suivies de propositions législatives dans le cadre de la réforme du Cadre Financier Pluriannuel.

« Ces premières annonces vont dans la bonne direction, puisqu'elles prônent une Politique agricole commune (PAC) véritablement économique, fondée sur le maintien des paiements directs, l'amélioration des outils de gestion de risques, un soutien accru aux investissements, à l'innovation et aux nouvelles technologies. Autant d'orientations que nous avons appelées de nos vœux dans la position du PPE adoptée le 4 septembre dernier. Je partage la volonté du Commissaire d'améliorer le verdissement de la PAC en le rapprochant des réalités locales, néanmoins, il sera nécessaire de regarder plus en détails le contenu et l'impact concret du nouveau système de coopération entre l'Union européenne et les États membres en ce qui concerne le premier pilier de la PAC. J'attends à ce titre que le Commissaire lève ce soir les inquiétudes légitimes liées à sa proposition », a déclaré Michel Dantin.

« Depuis le début de son mandat en 2014, Phil Hogan s'est placé dans une volonté de simplifier et de moderniser la PAC. Cela est certes louable, mais dans le contexte actuel de risque de diminution de budget, renvoyer le choix de la définition des outils politiques et de leur programmation aux États membres en ne laissant au niveau européen que la fixation d'objectifs environnementaux, risque d'accroître la fragmentation du marché unique. Cette simplification, qui semble être essentiellement administrative, ne doit pas mener à une renationalisation qui conduirait à une distorsion de concurrence entre agriculteurs européens. De plus, nous attendons des propositions sur les outils de gestion de crise. L'idée d'une réserve de crise détachée du budget annuel de la PAC nous semble être une bonne option », a précisé Angélique Delahaye.

« Il s'agit de la première étape d'un long processus de réforme de la PAC pour la période post-2020. Les annonces de ce soir feront l'objet de travaux au Parlement européen, où nous prendrons toute notre part de manière constructive et ouverte. Néanmoins, nous devons nous interroger : Est-ce pertinent de proposer une telle réforme alors que les conséquences du Brexit ne sont pas encore connues et à la veille de la fin du mandat du Parlement européen et de la Commission européenne ? », ont conclu les deux élus européens.